



Directeur de la publication : Jacques HUGO Dépôt légal : Avril 2005- ISSN 1634-1473 - imprimé par nos soins

Dans ce numéro

Page 1 Le Marché et des Provinces Page 2

Page 3 Brèves et Potins
VIE ASSOCIATIVE :
Les Jardins Familiaux

age 4 Solidarité Les Manifestations Adhérer — Soutenir

Avril 2005 — Numéro 8

Photos : COMITE DE QUARTIER — ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX



Si le quartier Provinces-Chavril a soufflé ses 40 bougies l'an dernier (voir notre N° 6), le marché des Provinces pourra faire de même l'an prochain.

En effet, c'est en 1966 qu'un producteur de Thurins eut l'idée de venir sur la Place St-Luc vendre les produits de sa ferme.

Avec l'arrivée de nouveaux commerçants, le marché s'étendit le long du Boulevard des Provinces pendant quelques années. C'est seulement dans les années 70 qu'il prit ses quartiers actuels sur la place Soubeyrat.

L'équipe de rédaction de QUARTIER LIBRE a eu envie de vous faire mieux connaître les acteurs et les coulisses de cette pièce qui se joue 2 fois par semaine dans le quartier.

Nous avons donc mené une enquête auprès des forains et des clients et interrogé l'Adjoint au Maire ainsi que le la société qui a reçu délégation de la commune pour la gestion et le développement des marchés.

PROXIMITE—FIDELITE

Si les clients sont pour la moitié des habitants du quartier — l'autre moitié étant domiciliée ailleurs à Ste-Foy ou sur Lyon 5^{ème} — les commerçants viennent plutôt des monts du lyonnais, de la vallée de la Saône ou de communes périphériques du Grand Lyon.

Le marché concerne essentiellement les produits de bouche (75 % de fruits et légumes, boucherie, charcuterie, œufs, volaille, fromage, pain...) et de manière plus marginale la confection et quelques autres produits manufacturés.

Deux commerçants sur trois sont des producteurs et les 3/4 des bancs sont tenus par une ou deux personnes.

Plus de la moitié des clients et des commerçants viennent depuis 20 ans, quelques-uns même depuis 30, voire plus!

De même, 50 % des clients ne fréquentent que le marché des Provinces, contrairement aux commerçants, qui sont donc bien placés pour relever qu'ici leur clientèle est essentiellement composée d'habitués.

Tout le monde affirme ne manquer que très rarement le marché du samedi, la fréquentation du mardi étant, chacun le sait, bien inférieure.

(suite page 2)

Le Marché des PROVINCES (suite)



Interrogés sur leurs motivations, les clients comme les commerçants invoquent la proximité. Les premiers citent ensuite l'ambiance alors que les seconds apprécient la fidélité de la clientèle, son pouvoir d'achat et le « volume » de ce marché.

La qualité et le choix des produits sont évoqués pour justifier l'attachement du client à un producteur.



De façon assez inattendue, alors que les forains s'inquiètent des difficultés de stationnement, bon nombre de clients avancent spontanément la possibilité de se garer à proximité — y compris le samedi — comme l'un des points forts du marché des Provinces !!!

(NDLR : on peut en effet penser à Ste-Foy Centre ou au quai Saint-Antoine...)

Le second aspect négatif évoqué par plusieurs commerçants est l'état de saleté « *inadmissible* » des toilettes publiques de la place.

Les clients, quant à eux, ont beaucoup de mal à trouver un point négatif



concernant le marché. Cependant, le manque de commerçants le mardi est souvent cité ainsi qu'un choix insuffisant en général pour les vêtements. Une seule personne relève la difficulté à se garer.

CONCERTATION

C'est la commune qui est responsable des marchés : le Conseil Municipal fixe le prix des places, mais la gestion est confiée à une société spécialisée, LOMBARD et GUERIN.

Monsieur THIBAUT, le placier de cette société explique : « Le marché des Provinces est relativement important, avec parfois 60 forains le samedi : les premiers arrivent vers 5 h. Les abonnés ont leur place définie et nous acceptons quelquefois les nouveaux venus selon la marchandise qu'ils proposent : la concurrence est normale, mais il faut aussi offrir des produits diversifiés aux clients »



Le mardi, ce sont entre 10 et 20 commerçants seulement qui installent leur marchandise sur la place Soubeyrat. Plusieurs ont peu à peu renoncé à venir ce jour-là « *Nous ne parvenons pas à couvrir nos frais* » précisent certains.

Gilles ASSI, Maire-Adjoint en charge des marchés et Michel BARLET chargé de la Voirie, réunissent plusieurs fois par an en Mairie des représentants des forains et la société qui gère le placement pour organiser la concertation. M. THIBAUT précise : « Il a fallu par exemple revoir la disposition de chacun sur la place pour permettre le stationnement lors des entrées et sorties des écoles. »

Depuis que certains riverains ont demandé à barrer l'accès aux parkings privés le long du boulevard, les forains ont constaté une baisse de fréquentation, le samedi.

PROPRETE

Les doléances concernent surtout leurs conditions de travail : sécurité des branchements électriques et état des toilettes publiques : « Nous passons plus de 7 heures sur cette place et les WC publics sont dépourvus de serrure. De plus, ils sont dans un état de saleté repoussant ». Interrogés par le COMITE de QUARTIER, les responsables municipaux nous ont assurés qu'ils allaient tout mettre en œuvre pour régler rapidement ces problèmes.



Vers 12h30, avant même le départ des forains, une équipe de nettoyage de la COURLY commence à regrouper les caisses vides et à ramasser les déchets. Plus tard, un lavage complet au jet précède le passage du camion de collecte. A 14 h, la place est à nouveau propre et disponible pour d'autres usages.



Pascal BOUVIER

BREVES ET POTINS

Places handicapés

Plus d'un an après l'opération menée par le COMITE de QUARTIER pour mieux matérialiser les emplacements réservés aux véhicules de personnes handicapées, nous avons à nouveau constaté plusieurs manquements aux règles élémentaires du savoir-vivre...

D e v o n s - n o u s e n v i s a g e r des opérations moins courtoises?

9 500 m² de plancher, calme, libre de suite...

Le séminaire de Ste-Foy serait à vendre (3,5 millions d'euros).

Quel bel endroit pour des logements sociaux et un local pour le COMITE !!!



Déplacements doux

Le 10 Mars, le COMITE de QUARTIER a organisé une soirée débat sur le thème « *les déplacements et les transports dans l'ouest lyonnais* » avec la participation d'élus Verts, dont un Conseiller Régional.

De nombreux habitants du quartier ont pu ainsi prendre connaissance des projets à l'étude pour développer des transports en commun performants.

Privés de Forum

N'étant pas considérés comme "culturels", les Comités de Quartier ne sont pas invités au forum fidésien des associations...

Faudra-t-il organiser un forum « *OFF* » à Sainte-Foy ?

Antenne Logement...

...récupère mobilier et appareils ménagers afin de répondre aux demandes de personnes en difficultés.

Contacts: 04 78 25 07 37

coupdemains@wanadoo.fr

Rendez visite au site internet du Comité de Quartier (informations, forums...) http://www.quartierlibre.org

VIE ASSOCIATIVE

Vous êtes responsable d'une Association du Quartier et vous souhaitez la faire connaître. Cette rubrique vous est ouverte. Ecrivez-nous ou laissez un message : journal@quartierlibre.org

LES JARDINS FAMILIAUX

Aux portes de notre quartier, les jardins familiaux de Sainte-Foy-Lès-Lyon.

Sur deux sites limitrophes à notre quartier, les jardins familiaux sont une réserve de verdure et un lieu de convivialité apprécié de tous les fidésiens.

L'Association des Jardins Familiaux de Sainte-Foy-Lès-Lyon est née le 17 février 1999, de la fusion de deux associations de jardiniers : Les Jardins du Fort et les Jardins Ouvriers de Sainte Foy, Œuvre Léopold LAMBOTTE.

Elle est adhérente à la FEDERATION NATIONALE DES JARDINS FAMILIAUX – LIGUE FRANCAISE DU COIN DE TERRE ET DU FOYER.

Forte maintenant de 109 jardins, cette association fonctionne en partenariat avec la commune de Sainte-Foy-lès-Lyon. Chaque parcelle est individuelle et mesure environ 200 m².

Toutes les demandes de jardins sont centralisées au C.C.A.S de Ste-Foy-lès-Lyon.

HISTORIQUE DES DEUX SECTIONS

<u>Section LAMBOTTE</u>.

C'est au Syndicat d'Initiative de Sainte Foy, représenté par M. LAMBOTTE, qu'est loué, en novembre 1938, dans le but de permettre l'exploitation de jardins, le terrain sur lequel se trouvent installée actuellement la Section L.LAMBOTTE.



Ces terrains sont propriété de la commune de Sainte Foy par un legs de 1917, de Madame Veuve Marie MULATIER.

Les premiers Statuts des Jardins Ouvriers de Sainte-Foy-Lès-Lyon "Oeuvre Léopold LAMBOTTE" datent du 1^{er} octobre 1946.

• Section du FORT:

Si la Section LAMBOTTE est purement Fidésienne, la section du Fort est à l'origine une association de jardiniers Lyonnais. Les jardins de cette section sont situés autour du Fort de Sainte-Foy.



Son ancienneté remonte aux années 1925-1930. A cette époque, c'est l'autorité militaire qui était propriétaire des terrains. Voulant s'en débarrasser elle proposa à la ville de Sainte Foy de les reprendre. Refusant cette proposition c'est la Ville de Lyon qui se porta acquéreur.

Jusqu'en 1999, la gestion de ces jardins était assurée par Lyon et la section du fort faisait donc partie de l'ASSOCIATION DES JARDINS OUVRIERS DE LA VILLE DE LYON.

Entre temps, la commune de Sainte-Foylès-Lyon était devenue propriétaire des terrains. C'est l'explication du retour de cette association dans le giron des associations de Sainte Foy et de sa fusion avec l'association des Jardins Ouvriers de Sainte-Foy.

NOS IMPLICATIONS DANS LA VIE ASSOCIATIVE DE SAINTE-FOY

Outre nos manifestations internes, nous participons, depuis sa création, à la journée NATURE EN FETE.

Nous sommes présents au Forum des Associations.

LE DEVENIR DE NOTRE ASSOCIATION

Nous avons commencé une vaste entreprise de rénovation du site de nos jardins, que nous espérons pouvoir continuer dans l'avenir grâce à la bonne volonté de tous nos jardiniers et l'appui de la municipalité.

Association des Jardins Familiaux de Ste-Foy-lès-Lyon

Mission accomplie : les livres offerts Mission le comité de pountier far le comité de pourter out : le dishibués au Cameronn out : le dishibués au Cameronn out : le dishibués au Cameronn et l'épuise de jeunes de ToSCAF, chandle et l'accusel a ile hés favorable et en thousin aste et en thousin aste et en thousin aste

La vente des lumignons, une preuve de solidarité de la part du quartier Provinces Chavril ...

Vendus au profit de trois associations caritatives fidésiennes, Aide matérielle et morale, Secours catholique et Secours populaire, avec l'aide des bénévoles de ces associations, les bénéfices sont intégralement reversés à parts égales à chacune d'elles.

1998 Chaque association a reçu
1999 Chaque association a reçu
2000 Chaque association a reçu
2001 Chaque association a reçu
2002 Chaque association a reçu
2003 Chaque association a reçu
2004 Chaque association a reçu
363 euros
366 euros

En 10 ans, ce sont plus de **10 000** € qui ont été versés en votre nom à des associations caritatives.

Le COMITE de QUARTIER adresse tous ses remerciements à la Paroisse, aux services techniques municipaux et aux commerçants "Le Silence de la mer", " Bar le club" pour leur aide matérielle et à tous les bénévoles sans qui cette soirée n'existerait pas!

LE CALENDRIER DU COMITE DE QUARTIER

DIMANCHE 24 AVRIL

24^{ème} FOIRE au LIVRE et BROCANTE sur la place Soubeyrat Collecte des livres les samedis 9, 16 et 23 avril sur le marché

JEUDI 26 MAI à 20h30

ASSEMBLEE GENERALE du COMITE DE QUARTIER à la Maison Communale des Bruyères

SAMEDI 25 JUIN

FEUX de la St JEAN sur la place St-Luc et repas de Quartier

AUTRES MANIFESTATIONS

VENDREDI 13 MAI à 20 h VENDREDI 10 JUIN à 20 h Le POINT LECTURE ASSOCIATIF vous invite à participer aux prochains CROO'LIVRES (soirée conviviales ouvertes à tous pour échanger autour de nos lectures) 48, Bd des Provinces — Tél : 04 78 25 14 23

DIMANCHE 8 MAI

« Nature en fête » au Vallon des Prés

DIMANCHE 29 MAI

Fête des Mères et Referendum sur le Projet de Traité Constitutionnel Européen !!!

FORMULAIRE DE SOUTIEN

Le coût de ce numéro est d'environ 900 €
Si vous souhaitez que QUARTIER LIBRE vive, vous pouvez le soutenir financièrement.

NOM:	Prénom :
Adresse :	_
J'ADHERE AU COMITE DE QUARTIER PROVINCES-CHAVRIL et je verse la	cotisation de 4€pour l'année 2005
☐ JE SOUTIENS LE JOURNAL en versant la somme de ☐ €	